Ville de
PESSAC



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

pessac.fr

SOMMAIRE

Édito	3
Chiffres clés du territoire et budget	4
LA DÉMARCHE DE LA VILLE	**5**
Zoom sur le rapport développement durable	6
Dossier spécial : le Plan vélo	7-10
CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	**11**
FINALITÉ 1 : MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE	**12**
Coup de projecteur sur les actions solidarité du plan cause animale	13
Zoom sur la Maison du Citoyen et la Brigade verte	14
« Et aussi » … Pour demain ?	15
FINALITÉ 2 : CLIMAT	**16**
Coup de projecteur sur le fonctionnement énergétique de la piscine Cazalet	17
Zoom sur l'école Georges Leygues et le relanternage des bâtiments municipaux	18
« Et aussi » … Pour demain ?	19
FINALITÉ 3 : NATURE ET BIODIVERSITÉ	**20**
Coup de projecteur sur la sanctuarisation des zones de quiétude dans la Forêt du Bourgailh	21
Zoom sur la végétalisation de neuf cours d'école et le renouvellement de la labélisation Refuge LPO des A.L.S.H	22
« Et aussi » … Pour demain ?	23
FINALITÉ 4 : MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	**24**
Coup de projecteur sur l'installation de l'Association conservatoire pédagogie insertion (ACPI) à la ferme du Peugue	25
Zoom sur les bornes à déchets alimentaires et le Mois de la collecte numérique	26
« Et aussi » … Pour demain ?	27
ANNEXES : Les indicateurs de développement durable pour Pessac	28-30
ANNEXES : Les 17 objectifs de développement durable	31

Réalisation : Direction de la Transition écologique et des bâtiments en partenariat avec les différents services municipaux et le Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole. Mise en page et impression : Direction Communication/Imprimerie. © Ville de Pessac / S. Monserant / F. Delouvée / iStock / Phovoir / Adobe Stock / Freepik / Flaticon / D. Lelann / Créac / Bordeaux Métropole / École du Chat Libre de Bordeaux. Édité en mars 2026 et présenté au Conseil municipal le 7 avril 2026.

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts. Le papier utilisé pour l'impression du rapport est du papier recyclé et labellisé :

ÉDITO

Chaque année, le rapport développement durable constitue un moment de mise en perspective : il ne s'agit pas seulement d'additionner des réalisations, mais de donner à voir une trajectoire collective, orientée par quelques finalités essentielles. Mieux vivre ensemble, répondre au défi climatique, préserver le vivant et encourager des pratiques responsables forment le socle de notre action publique et guident, dans la durée, les choix que nous opérons.

Cette orientation se traduit d'abord par une attention renouvelée à la place de la nature en ville. Réintroduire le végétal, redonner sa place au sol vivant et favoriser des environnements plus apaisés ne relèvent pas uniquement d'une démarche d'aménagement : c'est une manière de penser la ville comme un écosystème, au service à la fois du bien-être des habitants et de l'adaptation au changement climatique. Cette logique implique également de reconnaître la valeur intrinsèque de nos espaces naturels et d'en organiser la préservation, en conciliant usages humains et respect des équilibres écologiques.

Dans le même esprit, l'amélioration du cadre de vie repose sur une approche globale, où la qualité des services, le dynamisme associatif et l'implication citoyenne participent d'un même objectif : renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance. Les reconnaissances obtenues ne sont pas une fin en soi, mais le reflet de cette exigence collective.

Par ailleurs, la transition énergétique s'inscrit dans une logique de transformation progressive et structurante. Concevoir des équipements plus sobres, améliorer la performance de l'existant et mobiliser des ressources renouvelables traduisent une volonté de réduire durablement notre empreinte environnementale. Au-delà des résultats, c'est la constance de cet engagement qui permet d'inscrire la commune dans une trajectoire compatible avec les grands objectifs climatiques internationaux, notamment ceux définis lors des accords de Paris.

Enfin, ce rapport rappelle que la transition écologique et sociale est avant tout une œuvre collective. Elle repose sur la mobilisation conjointe des services publics, des partenaires, du tissu associatif et des habitants. C'est dans cette coopération, patiente et continue, que se construit une ville durable, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

Franck RAYNAL
Maire de Pessac

Jérémie LANDREAU
Adjoint au maire
délégué à la transition
écologique, biodiversité,
hygiène et propreté

Sylvie VIEU
Adjointe au maire
déléguée au respect du vivant
et à la cause animale, l'alimentation
durable et l'agriculture en ville

CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

3e ville de Gironde

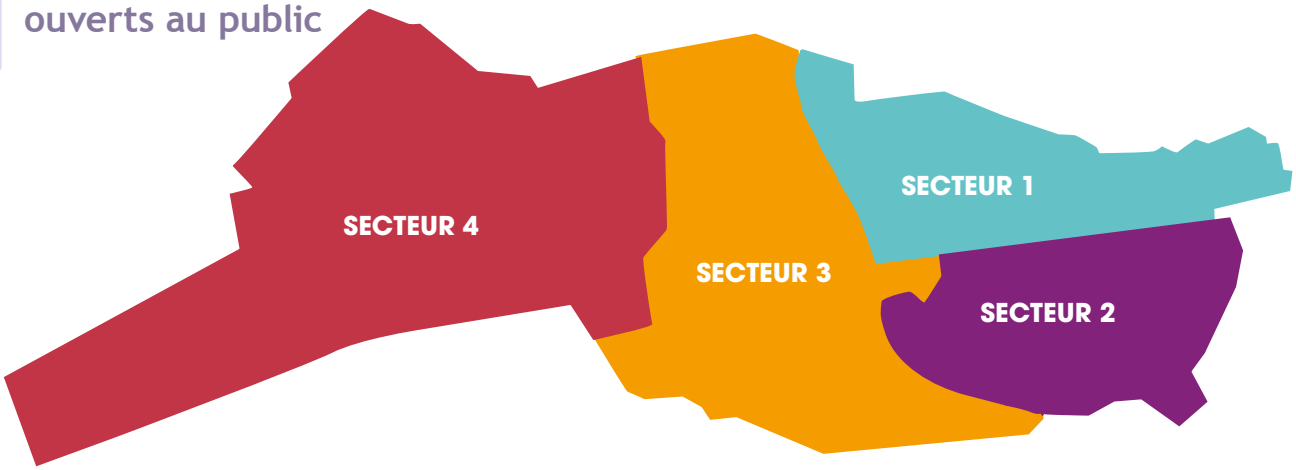
67 670 habitants (population légale au 1er janvier 2025)

3 882 ha de superficie

2 425 ha d'espace végétalisé, dont **458** ha ouverts au public

18 quartiers répartis en **4** secteurs

775 agents municipaux permanents au 31/12/2025



SECTEUR 1
Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil

SECTEUR 2
Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne, Le Pontet et Saige

SECTEUR 3
3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie, France Alouette, Haut-Lévêque, Bersol et Sauvage

SECTEUR 4
Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

Zoom sur le budget 2025 de la Ville

Le budget total de la Ville de Pessac s'élève à 137,9M€, réparti en 2 postes de dépenses : 87,4M€ pour le fonctionnement et 50,5M€ pour l'investissement.

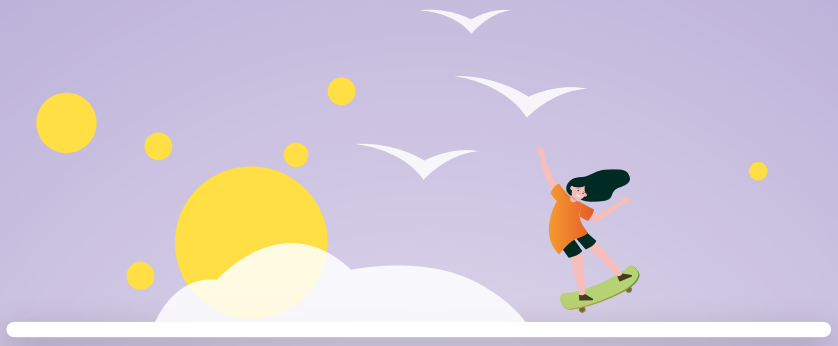
Les dépenses de fonctionnement sont réparties ainsi :

- **48,7 %** Ressources humaines
- **17,9 %** Dépenses courantes des services municipaux
- **14,6 %** Activités mutualisées avec Bordeaux Métropole
- **8,4 %** Subvention attribuée à la politique sociale/CCAS
- **4,9 %** Subventions aux associations
- **3,2 %** Fluides
- **2,3 %** Restauration scolaire

Les dépenses d'investissement sont réparties ainsi :

- **44,6 %** Équipements sportifs et jeunesse
- **4,7 %** Services généraux et économie
- **25,4 %** Rénovation et entretien des écoles
- **9,3 %** Aménagements urbains
- **13,7 %** Équipements culturels
- **2,3 %** Social

Le Kit AFNOR des bonnes pratiques pour un mandat engagé et durable a mis en avant le travail engagé par la Ville sur son PPI vert et son budget durable, qui rend l'action publique plus lisible pour les habitants, les élus et les agents.



LA DÉMARCHE DE LA VILLE



LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

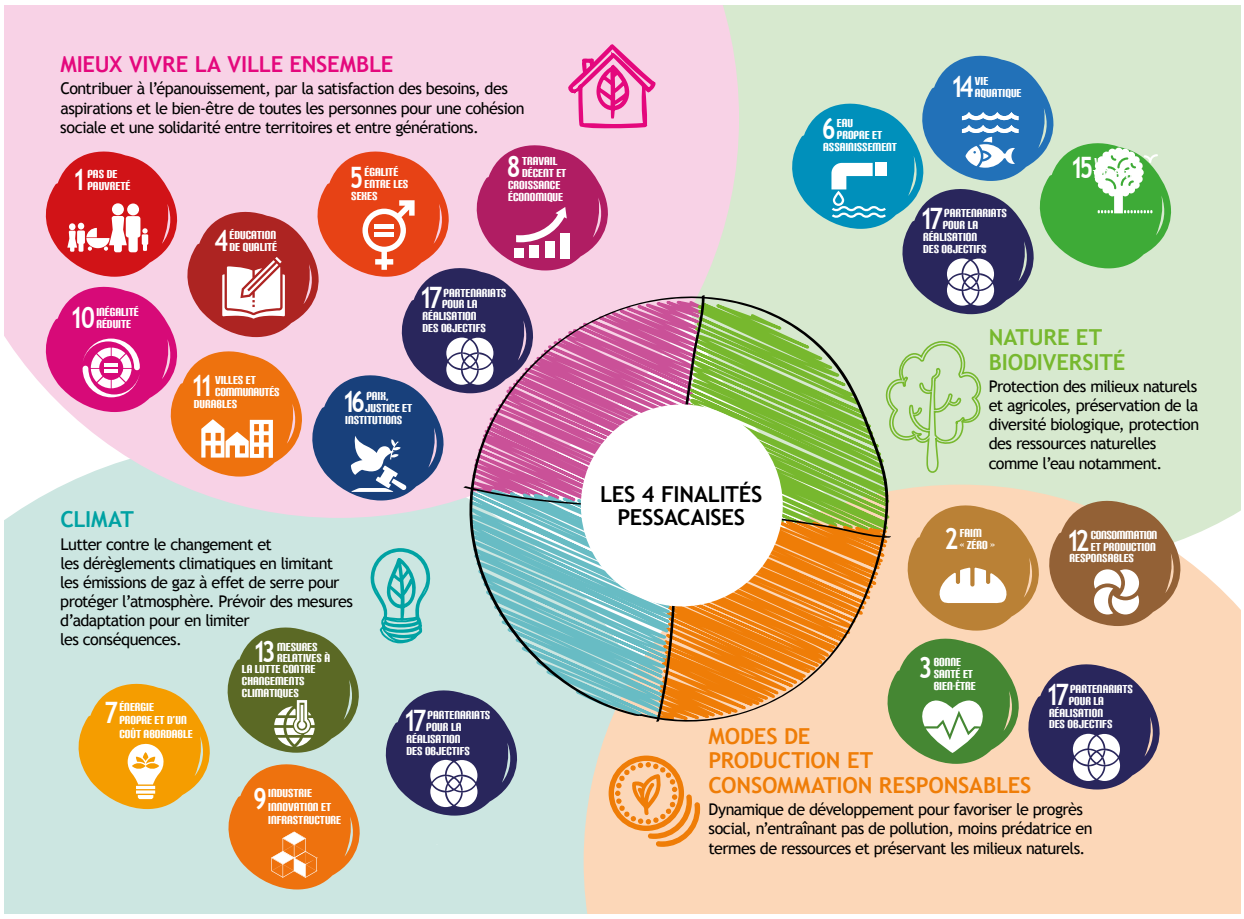
Rendez-vous annuel, le rapport développement durable répond aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issues du Grenelle de l'environnement, qui **demandent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.** Elle est complétée par l'article 5 de la Loi du 4 août 2021 (n°2021-1031) de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, précisant que les actions menées doivent contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations-Unies, présentés en page 31 de ce rapport.

Ce document dresse le bilan des actions conduites dans les domaines de gestion du patrimoine, fonctionnement et activités internes de la collectivité, orientations et programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire.

La mise en œuvre d'actions en matière de développement durable repose sur la mobilisation de toutes les parties prenantes : la collectivité bien sûr mais aussi les habitants, les associations, les structures économiques ou encore les partenaires institutionnels. Nourrie des expertises et des échanges entre les différents acteurs, la Ville identifie des champs d'intervention et les traduit en actions.

Ce rapport a pour vocation de mettre en lumière les actions phares menées en 2025 sur le territoire pessacais pour contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable. Il doit être réglementairement présenté en Conseil municipal au cours de la séance dédiée au débat d'orientations budgétaires, permettant ainsi de favoriser une prise de décision éclairée.

Dans le cadre du Budget vert, chaque dépense municipale est évaluée à l'eaune de son impact économique, social et environnemental, en lien avec les objectifs de développement durable.



DOSSIER SPÉCIAL

BILAN DU PLAN VÉLO 2021-2026

Selon le ministère de la Transition écologique, 37 % des Français déclarent faire du vélo au moins une fois par mois. La succession des crises environnementales et sanitaires rend le vélo encore un peu plus désirable pour les Français. Le vélo constitue également une réponse aux défis de mobilité à Pessac et au sein de la métropole bordelaise.

Le Plan vélo 2021-2026 a pour objectif de repenser la ville de demain de façon plus apaisée et équilibrée entre la voiture et les modes doux. La Ville de Pessac et Bordeaux Métropole l'ont co-construit en partenariat avec les habitants, les associations d'usagers du vélo, les comités de quartier et la Fédération des syndicats de quartiers de Pessac, pour proposer des solutions concrètes et faciliter la vie du quotidien.

Le Plan vélo 2021-2026 répond à plusieurs objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de particules fines,
- L'accès à une mobilité pour tous et à un moindre coût,
- Réduire le sentiment d'insécurité lié à la pratique du vélo,
- Améliorer les conditions de santé des Pessacais.

Voté au Conseil municipal de septembre 2021, le Plan Vélo propose 20 actions autour de trois volets d'intervention :

1- Développer les aménagements cyclables pour des liaisons performantes et sécurisées

Afin de connecter les principaux lieux d'activités pessacais dans les meilleures conditions, le Plan vélo de Pessac a développé de manière progressive plus de 27 km d'itinéraires cyclables entre 2021 et 2025 pour un investissement de plus de 36,5 millions d'euros. La rue Laugaa, l'avenue Léon Blum, la rue du Serpent, l'avenue de Beutre, la rue Pierre Loti, la rue Dulout, la piste du Bioparc Sud ou encore la rue de Romainville sont autant de nouveaux aménagements développés en cinq ans à Pessac.

Cinq opérations sont programmées en 2026 pour proposer 4,4 km supplémentaires, et permettre un quasi-achèvement des engagements initiaux.

Linéaires cyclables aménagés entre 2021 et 2025

Année	Linéaires aménagés (m)	Coût (en €)
2021	11 288	2 486 690
2022	1 764	1 338 450
2023	6 386	905 397
2024	2 700	21 496 836
2025	5 559	10 372 503
Total	27 697	36 599 876





Avenue de Beutre



Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny



Bioparc Sud

2- Renforcer les services associés à l'accompagnement de la pratique du vélo

En complément des aménagements, Bordeaux Métropole et la Ville développent des services sur l'espace public pour faciliter les mobilités. Cela inclut l'augmentation du stationnement vélo (640 arceaux vélos de courte durée et box sécurisés par abonnement à Pessac-centre), l'installation de 10 stations de gonflage et réparation en libre-service, une large offre de vélos en libre-service proposée par des opérateurs privés et la mise en place de signalétiques adaptées. Des itinéraires sont jalonnés et des marquages ou panneaux légers testés pour mieux guider les usagers vers les transports et équipements.

3- Mettre en place des actions de sensibilisation et de pédagogie pour développer une culture vélo

Différents temps forts de sensibilisation ou de communication sont développés depuis 2021 sur le partage de la rue, les règles de sécurité à respecter à vélo, le respect du sas vélo ou à l'occasion de la Fête du vélo, organisée en partenariat avec la Maison du vélo de l'association Étu'Récup. La 5e édition de la Fête du vélo s'est tenue le 18 mai 2025 et confirme l'engouement pessacais autour du vélo et le plaisir de venir échanger avec les associations et acteurs engagés pour le vélo sur la métropole bordelaise.

Des actions spécifiques pour nos jeunes cyclistes

Depuis 2023, plus de 650 kits sécurité vélo ont été distribués par la Ville aux élèves pessacais de CM2 se rendant à la Fête du Vélo. Ce kit comprend un gilet rétroréfléchissant, un sursac réfléchissant pour sac à dos, un kit éclairage vélo led avant et arrière à piles, une sonnette et un fascicule explicatif rappelant les règles et équipements obligatoires à vélo.



Kit vélo

Depuis trois ans, à l'occasion du changement d'heure en hiver, la Police municipale se déplace dans tous les collèges et lycées pessacais pour apporter des conseils et sensibiliser les jeunes cyclistes aux règles de sécurité à vélo avec la distribution de près de 600 équipements de sécurité et de visibilité : gilet et sursac réfléchissant, sonnette, lumières.



Sensibilisation organisée par la Police municipale



Rue Laugaa



Rue Pierre Loti

Des états d'avancement annuels et participatifs

Chaque année, lors de stands d'information sur les marchés et la Fête du vélo, ou à l'occasion de la réunion publique annuelle de suivi du Plan vélo, la Ville propose différents temps d'échanges avec les habitants, les associations de quartiers et les associations du vélo pour échanger sur les actions mises en place, les difficultés des usagers ou les idées à développer.

Après cinq ans de mise en œuvre du Plan vélo, la Ville a invité les Pessacais, le 26 mai 2025, à échanger sur leur ressenti et vécu autour de trois thématiques :

1- Les aménagements cyclables et stationnement vélo

La sécurité reste une préoccupation majeure pour les habitants. Le non-respect des sas vélos, les vitesses automobiles élevées et les discontinuités du réseau cyclable génèrent un fort sentiment d'insécurité. Les usagers demandent une séparation physique plus systématique entre vélos et voitures, la généralisation des zones 30, le développement des contresens cyclables et une attention renforcée aux abords des écoles. Les pistes bidirectionnelles sont jugées peu adaptées.

Le confort de circulation est globalement apprécié, mais inégal selon les secteurs. Les habitants signalent un manque d'entretien des pistes (balayage, racines, grilles d'égouts), des revêtements parfois dégradés et une signalisation insuffisante, notamment lors de travaux. Une meilleure continuité, un jalonnement lisible et une harmonisation des aménagements sont attendus pour faciliter les déplacements quotidiens.

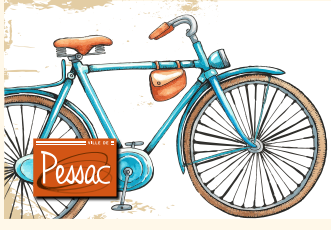
Le stationnement vélo est jugé insuffisant, en particulier les stationnements sécurisés et ceux adaptés aux vélos atypiques (cargos, triporteurs). Des besoins importants sont identifiés près du tramway et dans les lieux à forte fréquentation.

Le vélo à Pessac progresse et de nombreux axes sont appréciés. Toutefois, la cohabitation avec les autres usagers, la vitesse automobile et les ruptures d'itinéraires restent problématiques, notamment pour les enfants et les personnes âgées. Les habitants reconnaissent les efforts engagés, mais appellent à une meilleure hiérarchisation des priorités, notamment en centre-ville et vers les établissements scolaires.

2 - La Maison du Vélo de Pessac

La Maison du vélo d'Étu'Récup est unanimement saluée pour son rôle social, solidaire et pédagogique : réparation, location, vente à petit prix et marquage des vélos. Les habitants souhaitent un élargissement des horaires, une meilleure communication auprès du grand public et le développement de nouvelles actions de sensibilisation, notamment sur la sécurité et le partage de la route.





MEMBRE DU RÉSEAU
MAISON MÉTROPOLITAINE DES MOBILITÉS ALTERNATIVES
BORDEAUX MÉTROPOLE
Etu'Récup
La Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives



3 - Sensibilisation et communication

Les campagnes municipales et événements dédiés au vélo sont appréciés. Les habitants souhaitent toutefois amplifier les actions de communication, diversifier les publics et les supports, renforcer la pédagogie sur les règles de circulation et valoriser l'exemplarité des agents municipaux. Une information de proximité lors des travaux et une mise à jour des cartes cyclables sont également attendues.

Sur la base de ces retours des usagers pessacais, la Ville souhaite engager en 2026 un nouveau travail pour coconstruire le nouveau Plan vélo de Pessac pour la période 2027-2032.

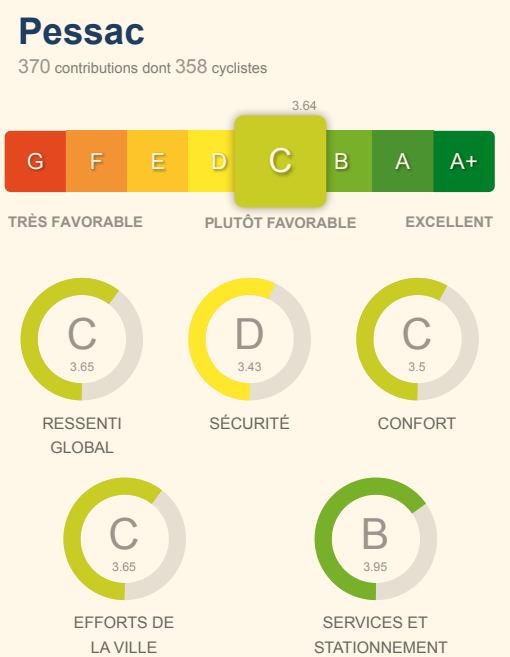
Zoom sur le baromètre 2025 des villes cyclables

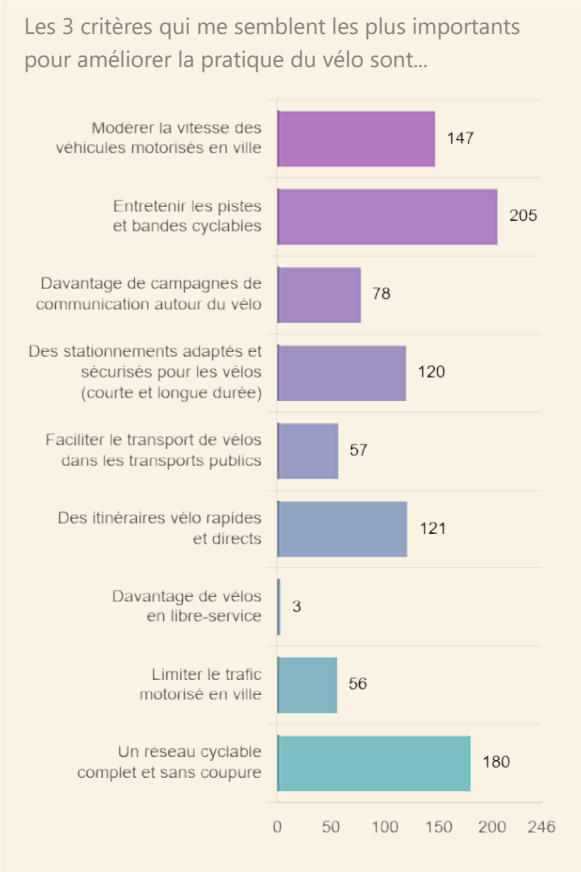
Depuis 2017, la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), qui regroupe les associations pro-vélo en France, lance une grande enquête citoyenne sur le vélo dans toute la France, baptisée Baromètre des villes cyclables. Cyclistes et non cyclistes sont invités à s'exprimer sur leur ressenti afin améliorer les conditions de déplacement à vélo sur plusieurs aspects : sécurité, infrastructures, services et engagement de la collectivité.

Les résultats du Baromètre des villes cyclables fournissent aux services techniques des collectivités et aux responsables politiques un retour d'information concret sur l'accueil de leur politique vélo par les usagers et des indications utiles pour les accompagner dans la prise de décision.

En 2025, 372 contributeurs ont attribué à la Ville de Pessac la lettre C, avec une note moyenne de 3,64 (vs la lettre D avec une note moyenne de 3,24 en 2017). Des résultats encourageants, liés aux actions concrètes mises en place dans le cadre du Plan vélo 2021-2026, et dont la collectivité pourra s'inspirer pour bâtir son prochain Plan vélo.

Retrouvez les résultats et toutes les infos détaillés sur barometre-velo.fr





CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





FINALITÉ 1
MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE

Notre défi collectif : contribuer à l'épanouissement par la satisfaction des besoins, des aspirations, et du bien-être des personnes pour une cohésion sociale, une solidarité intergénérationnelle et entre territoires.

La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais

> Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Hôpital de Jour Halloran, Ligue pour la protection des oiseaux, association YouCare, l'ESAAC et le Centre social de la Châtaigneraie, l'École de musique de Pessac, Les arts au mur - artothèque.

Directions municipales et Bordeaux Métropole

Police municipale, direction relations usagers, direction culture, CCAS, direction du développement social et urbain, Plateforme des services au public, direction de l'enfance, direction sports, jeunesse et vie étudiante, direction de la transition écologique et des bâtiments.

COUP DE PROJECTEUR SUR...



La Ville a reçu, le 25 novembre 2025, le premier Trophée Éco Actions, dans la catégorie « Animal en ville », pour son comité partenarial « cause animale ». Ce trophée lui a été décerné par l'association Les Éco Maires, une structure qui rassemble des élus engagés dans le développement durable et la protection de la nature.

Le plan cause animale au service du respect du vivant et du lien social

Dans le cadre de son plan d'actions cause animale, la Ville de Pessac place le respect du bien-être animal au cœur de sa politique publique, en soulignant le lien étroit entre protection animale, solidarité et cohésion sociale. Trois projets emblématiques illustrent cette approche.

Tout d'abord, la Ville a signé un partenariat avec l'Hôpital de Jour Halloran de Pessac pour développer des actions de médiation animale auprès d'enfants présentant des troubles psychiques ou du neurodéveloppement. Ces ateliers, menés autour de la petite faune sauvage et de la relation à l'animal par la Ligue pour la protection des oiseaux, favorisent l'apaisement, l'ouverture à la nature et l'inclusion.

Pessac accueille également la 1re banque alimentaire pour animaux de Nouvelle-Aquitaine, portée par l'association YouCare. Ce dispositif solidaire permet de collecter et redistribuer des dons de nourriture et de produits de soin à des refuges pour animaux et des associations locales de protection animale.

Enfin, le kit de prévention « J'ai un animal seul chez moi » répond à une problématique sociale majeure : la protection des animaux de personnes isolées en cas d'urgence médicale ou accident grave. Simple et accessible, ce dispositif permet d'anticiper et de sécuriser la prise en charge des animaux et rassure leurs propriétaires. Composé d'une carte à garder sur soi et d'une affichette pour son domicile, il permet de trouver toutes les informations utiles à la prise en charge de l'animal domestique par la personne de confiance désignée par le propriétaire. Le kit est disponible en mairie et sur pessac.fr

CHIFFRE CLÉ

60

distributions effectuées par la Ruche YouCare de Pessac, soit 20 tonnes de dons alimentaires pour les animaux



Association Youcare

J'AI UN ANIMAL SEUL CHEZ MOI



CHIFFRES CLÉS

60
interventions

30
réquisitions

pour des dépôts d'immondices, poubelles et chiens en divagation

Création de la Brigade verte

Composée des trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) de la Ville, la Brigade verte évolue depuis début décembre 2024 dans les espaces publics, les forêts, parcs et jardins règlementés de la commune avec des missions variées :

- assurer la surveillance des espaces publics tout en rappelant les règles élémentaires du vivre ensemble pour préserver le cadre de vie et la biodiversité (tenir son chien en laisse, ramasser toute souillure causée par ce dernier, etc.),

- veiller au respect de l'application des règlements affichés aux entrées de la Forêt du Bourgailh, du Bois des Sources du Peugue et des nombreux parcs de la commune,

- s'assurer de la bonne application des règlements de collecte des déchets sur la voie publique : jet de papiers, mégots, emballages, canettes… ; rentrée des containers poubelles ; dépôts d'immondices ; déjections animales… ,

- surveiller le stationnement gênant et payant en centre-ville et sur l'ensemble de la commune,

- faire de la pédagogie et prévention sur ces sujets et verbaliser quand nécessaire, si un simple rappel à la loi ne suffit pas.

Place à la Maison du citoyen !

Symbole républicain fort, l'ancienne entrée de l'Hôtel de Ville a rouvert ses portes pour accueillir les Pessacais dans une Maison du citoyen offrant un parcours usager entièrement repensé.

Le hall, souvent jugé bruyant, a été réaménagé avec des guichets équipés de panneaux acoustiques pour plus de confidentialité. L'éclairage a été modernisé. L'espace central a été libéré grâce au remplacement de la borne d'accueil Culture Pessac par deux nouveaux guichets qui lui sont dédiés.

Une fois dans l'Hôtel de Ville, l'usager est invité à se diriger vers la borne d'accueil afin de se voir délivrer un ticket, puis orienté vers l'un des trois îlots d'attente. Quand son tour arrive, deux écrans lui indiquent vers quel guichet se diriger. Son temps d'attente est mis à profit grâce à des espaces d'information et d'exposition. Enfin, pour plus de convivialité, le hall a été entièrement végétalisé et dispose toujours d'un espace enfants avec livres et jeux à disposition et d'un espace de travail.



CHIFFRE CLÉ

32 915

personnes reçues à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ET AUSSI...

Atelier senior « flâneries et causerie »

Le CCAS de Pessac a mis en place cette action, en groupe, pour à la fois préserver l'autonomie des participants et favoriser la rencontre de nouvelles personnes.

La marche est l'activité la plus simple permettant un maintien de l'autonomie ainsi qu'une stimulation physique douce. La flânerie favorise la marche lente, sans pression ni impératif ; elle permet de se détendre, d'apprécier l'environnement et les personnes avec lesquelles la balade est partagée.

La Bibliambule

Créée par Z'Ambules et Compagnie, la Bibliambule est un vélo-bibliothèque électrique dont la vocation est de rapprocher la lecture des habitants et de renforcer le lien social via une offre culturelle accessible hors-les-murs. Équipée de 7 hamacs et 600 documents jeunesse, BD, mangas et magazines, elle se déploie dans les parcs de Pessac, favorisant mobilité douce et inclusion. En juillet 2025, elle a accueilli 347 personnes. La Bibliambule s'inscrit dans les actions « hors les murs » de lecture publique, aux côtés de la cabane des littératures de l'imaginaire et des lectures en PMI, crèches ou écoles, et vise à toucher de nouveaux publics en se déplaçant sur leur trajet quotidien et en donnant une forme attrayante et accessible à la lecture.

Le DuoDay à Pessac : une journée d'échanges et de découvertes !

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), la Ville de Pessac et le CCAS ont ouvert leurs portes pour participer au DuoDay.

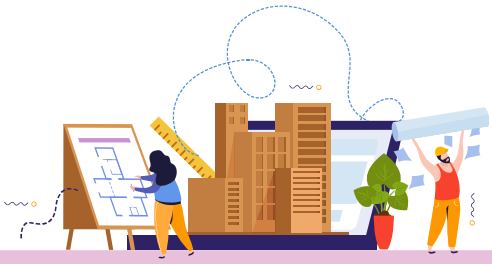
Le principe : accueillir des personnes en situation de handicap au sein des services municipaux pour former des binômes avec nos agents pendant une journée. Le 26 novembre, 10 duos ont participé à cette journée. Une belle aventure humaine, portée par la Mission Handicap du CCAS et l'engagement des équipes municipales.

Éducation contre le racisme

Du 10 au 12 juin 2025, Lilian Thuram et sa fondation « Éducation contre le racisme » ont partagé avec des enfants, des jeunes et des étudiants, plusieurs moments riches et inspirants. L'occasion de mobiliser et de mettre en lumière la dynamique et le réseau Pessac S'engage, qui a fêté ses dix ans cette année. Lancé en 2015, le réseau Pessac S'engage, composé d'une quarantaine d'associations et acteurs publics et privés, multiplie les actions de prévention dans la lutte contre les discriminations. La venue de la fondation Lilian Thuram a été l'occasion de valoriser les actions menées dans les établissements scolaires sur la question spécifique des discriminations liées à l'origine et au racisme. Cette mobilisation s'est traduite par la formation, en juin, de quinze référents (animateurs et professionnels variés) à la lutte contre le racisme, thème central de l'année 2025.

Réouverture de la Plateforme des services au public

Depuis le 13 mai 2025, la Plateforme des services au public, Maison du droit et de la médiation a rouvert ses portes dans le quartier de Saige, après deux années passées à l'Hôtel de Ville. La Plateforme accompagne les habitants dans leurs démarches administratives, juridiques et numériques, propose des rendez-vous gratuits avec de nombreux partenaires et développe un dispositif de médiation citoyenne pour prévenir et résoudre les conflits du quotidien.



POUR DEMAIN ?

Le Répit

Une halte de jour pour les personnes sans domicile fixe a été inaugurée à la fin du mois de février 2026. Elle propose un lieu d'accueil quotidien pour prendre une douche, déposer des effets personnels dans des casiers ou encore prendre une boisson chaude. Les usagers peuvent également y effectuer des démarches administratives et bénéficier d'un espace d'écoute. Deux agents de la direction des solidarités du CCAS de Pessac assurent l'accueil, en collaboration avec des bénévoles d'associations caritatives du territoire, le Samu social, la permanence d'accès aux soins de santé de Bagatelle et la Police municipale.

Ouverture du Pavillon des arts et de la musique

Le Pavillon des arts et de la musique ouvrira en septembre 2026 dans le parc Pompidou. Portant haut les ambitions de la Ville en matière d'art et de musique, il accueillera l'École de musique de Pessac, les arts au mur – artothèque et PAMA (le service de la Ville des pratiques artistiques et musicales accompagnées). Le projet a décroché le label « Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine », grâce à l'utilisation et à la pose d'éléments et techniques vertueux : des panneaux photovoltaïques pour assurer l'autoconsommation en électricité du bâtiment, des isolants biosourcés et géo-sourcés en fibre et laine de bois, des murs à ossature bois, des blocs de béton d'argile fabriqués par une entreprise landaise, une cuve de récupération des eaux pluviales pour alimenter les sanitaires et entretenir les espaces verts, le réemploi de matériaux ex-situ et in-situ, etc.



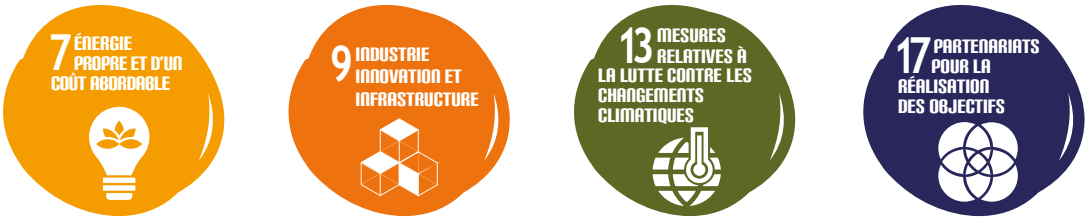
FINALITÉ 2
CLIMAT

Nos défis collectifs : lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux et alternatifs
> Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Regards partagés 33, association À l'eau Terre Neuve Gironde, Sur le chemin d'Ëage.

Directions municipales et Bordeaux Métropole

Direction de la transition écologique et des bâtiments, direction de l'enfance, direction sports, jeunesse et vie étudiante, direction de la gestion de l'espace public territoire sud BM, direction développement et aménagement (direction générale territoire sud BM).

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRE CLÉ

97 %

des besoins en chauffage de la piscine Cazalet assurés par la géothermie et les panneaux photovoltaïques

Fonctionnement énergétique de la piscine Cazalet

La piscine Cazalet a été conçue selon un fonctionnement énergétique exemplaire, reposant sur un mix d'énergies renouvelables permettant une exploitation 100 % décarbonée, sans recours aux énergies fossiles.

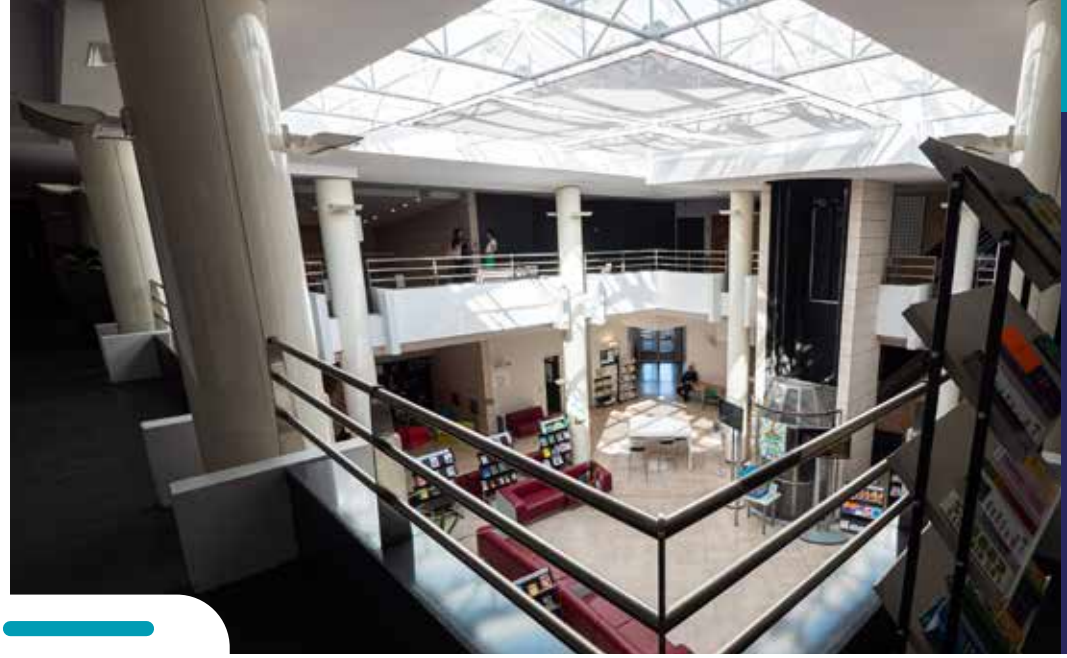
Le chauffage des bassins, des locaux et la production d'eau chaude sanitaire sont principalement assurés par une installation de géothermie en doublet sur nappe, associée à deux pompes à chaleur affichant un coefficient de performance saisonnier (SCOP) supérieur à 4,5, complété par deux chaudières électriques. La production d'énergie est renforcée par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture, d'une puissance totale de 136 kWc, contribuant à l'autoconsommation électrique du site. Comparé à une solution de chauffage au gaz classique, comme c'était le cas de la piscine Caneton, ce dispositif permet d'éviter l'émission d'environ 170 875 kg de CO_2 par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de 80 voitures thermiques parcourant environ 15 000 km chacune.

La partie structurelle du toit est remarquable à plusieurs titres : d'abord par sa superficie, environ 2 000 m², avec certaines poutres métalliques longues de 35 mètres, ensuite par sa conception en sheds (dents de scie), qui permet de répartir la lumière naturelle dans la grande halle où se trouvent les bassins, enfin par son intégration parfaite au parc Cazalet, avec une végétalisation qui couvre environ les deux tiers de sa surface.

Une cuve de 200 m³ permet la récupération des eaux grises (de bassin) pour couvrir 90 % des besoins des chasses d'eau dans les sanitaires et assurer le lavage des plages. Un système de récupération d'eau de pluie sert à l'arrosage des végétaux.

L'ensemble du dispositif est piloté par un système de gestion énergétique intelligent (SMART), permettant un suivi en temps réel des consommations et des performances et facilitant sa maintenance. Des capteurs disséminés en différents points de la piscine permettent de récupérer des informations qui, une fois traitées, renseignent sur la qualité, la température et la consommation de l'eau, la température et la consommation électrique du bâtiment, son hygrométrie, son éclairage, son taux d'occupation, etc.

Pour tenir les résultats attendus, ce nouvel équipement a fait l'objet d'un marché public de performance, où l'exploitant-mainteneur, associé à l'opération dès sa conception, s'est engagé à garantir les performances annoncées pendant 5 ans.



CHIFFRE CLÉ

15

bâtiments municipaux passés en led pour un budget total de 571 500 €

Relanternage de 15 bâtiments municipaux

Le relanternage a pour objectif de remplacer les luminaires existants par des solutions d'éclairage LED modernes, performantes et économes en énergie.

En 2025, ces travaux ont concerné quatre crèches, sept écoles, deux gymnases, la salle polyvalente Bellegrave et l'Hôtel de Ville.

D'une durée de vie plus longue, la technologie LED garantit un éclairage homogène, sécurisé, et améliore le confort visuel grâce à une température de couleur adaptée (blanc chaud à neutre, environ 3000-4000 K) et un indice de rendu des couleurs élevé (IRC ≥ 80).

Dans la majorité des salles de la ville, un système d'allumage avec plusieurs scénarios possibles suivant l'usage (loisirs, scolaires, compétitions) a été mis en place.

Des détecteurs automatiques ont également été installés dans certains bâtiments pour réduire encore plus les coûts de consommation.



CHIFFRES CLÉS

- 59 %

de consommation énergétique

- 84 %

de bilan carbone

Georges Leygues, une école écologique

Construites en 1968, les écoles maternelle et élémentaire Georges Leygues étaient les plus énergivores de la collectivité. Le projet de restructuration a intégré deux nouvelles sources d'énergies renouvelables : la géothermie et les panneaux photovoltaïques.

La géothermie permet de chauffer l'hiver et de rafraîchir l'été de manière naturelle grâce à des tuyaux, enfouis dans le sol, là où la terre possède une température constante toute l'année. Le liquide qui y circule se réchauffe ou se rafraîchit selon la saison, puis remonte dans le bâtiment où il modifie la température de l'air soufflé dans les salles.

Les panneaux photovoltaïques transforment quant à eux la lumière du soleil en électricité.

La dernière phase du chantier s'est officiellement achevée en 2025 avec plusieurs extensions (accueil périscolaire, salle de motricité, bibliothèque et nouvelles salles de classe en maternelle), avec des murs à ossature bois et une isolation en paille.

Une partie du toit est végétalisée (637 m^2).

ET AUSSI...

Végétalisation de la place Édouard Lalo

Située dans le quartier des musiciens, la place Édouard Lalo a fait l'objet d'importants travaux. D'une superficie totale de 1 035 m², la place a été déminéralisée sur 492 m², afin de permettre l'infiltration des eaux de pluie dans le sol pour recharger les nappes en hiver et irriguer naturellement les futures plantations l'été, et afin de guider une partie des eaux de ruissellement des surfaces restées minérales vers les espaces verts. Elle a également été végétalisée sur une surface de 317 m², via la plantation de 14 arbres (en plus des 6 déjà présents) pour créer des zones d'ombre, d'arbustes et de vivaces pour apporter de la couleur et servir de refuge aux insectes. Au cœur de la place, une aire de jeux clôturée a été aménagée. Des mobiliers de repos et de pause (4 bancs et 6 chaises) ont été installés. Enfin, le parvis de la mairie de quartiers situé le long de la rue Debussy a été déminéralisé et végétalisé.

Participation au Mois de la résilience

Avec l'augmentation manifeste des effets du changement climatique, la métropole bordelaise subit un accroissement de ses vulnérabilités. Coordonné par Bordeaux Métropole, le programme d'animations du Mois de la résilience répond à un objectif : donner à chacun les moyens d'appréhender les risques et vulnérabilités de son espace de vie, comprendre comment agir au quotidien comme en période de crise. La commune de Pessac a proposé une table-ronde « animaux et résilience » pour présenter la capacité des animaux à faire face à des contraintes et à s'adapter à des environnements changeants. Le programme a offert une nouveauté, en 2025, avec un parcours dédié aux scolaires : ainsi, une vingtaine d'enfants du centre de loisirs de Romainville a pu tester la boîte à risques et des jeux qui abordaient les inondations et les feux de forêts.

Inauguration des quatre places du centre-ville

Pessac a célébré au mois de juin la fin des travaux de végétalisation et d'embellissement des quatre places du centre-ville : Droits de l'Homme, Ve République, Liberté-Samuel Paty et Goulinat. Cette réintroduction du végétal permet d'améliorer le cadre de vie, d'apaiser l'espace public, crée de la fraîcheur et donne un vrai coup de pouce pour la biodiversité en ville. Des transformations et des bienfaits visibles, mais également des vertus moins connues comme une meilleure infiltration des eaux de pluie grâce aux racines, et donc un ruissellement qui recharge les nappes phréatiques, au lieu d'aller grossir la quantité d'eau traitée par le réseau d'assainissement.

Installation de pompes à chaleur

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique et en cohérence avec son plan Écocité, la Ville s'engage activement dans le développement des énergies renouvelables. La commune contribue à la décarbonation de son parc immobilier en déployant des pompes à chaleur pour remplacer les chaudières au gaz, à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre. La salle de l'Orangerie, la maison du Bourg et la maison municipale de Magonty ont été équipées. Les maisons municipales deviennent ainsi de véritables « laboratoires de transition énergétique », expérimentant des solutions pour réduire l'empreinte carbone tout en montrant l'exemple d'une transition énergétique concrète et reproductible.

POUR DEMAIN ?



Déploiement de panneaux photovoltaïques

La commune souhaite développer l'énergie solaire photovoltaïque. Dans cette perspective, un Appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2024 pour la mise à disposition de foncier, afin de garantir l'émergence de projets à la fois compétitifs et étroitement liés au développement économique et durable local. À l'issue de cette procédure, deux sites ont été retenus : le parking de Bellegrave et la toiture de l'école Jean Cordier. Les installations envisagées privilégient l'utilisation de panneaux photovoltaïques issus d'un assemblage français, contribuant ainsi au soutien de la filière nationale. La mise en service des centrales est envisagée en 2026. Elle permettrait de multiplier par 2,7 la production d'électricité photovoltaïque actuelle.

Réseau technique géothermique de Bellegrave

La commune a défini des objectifs ambitieux au travers de ses trajectoires durables, visant une réduction de 40 % de ses émissions de CO_2 à l'horizon 2030. Dans cette dynamique, la Ville souhaite développer un réseau technique géothermique destiné à alimenter quatre bâtiments publics du site de Bellegrave (le château, la salle omnisport, le pôle combat et la salle de spectacle). Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de décarbonation, associée à des actions d'efficacité énergétique, notamment la rénovation de la salle omnisport et du pôle combat en 2018. La mise en place de ce réseau contribuerait à la réduction de 7 % des émissions de CO_2 de la commune, en remplacement les chaudières au gaz par une énergie renouvelable. Une maîtrise d'œuvre est en cours afin d'évaluer les potentialités de développement du réseau.



FINALITÉ 3
NATURE ET BIODIVERSITÉ

Nos défis collectifs : protéger les milieux naturels et agricoles, préserver la biodiversité biologique et protéger les ressources naturelles (comme l'eau).

La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Maintenir et développer les trames vertes et bleues

> Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Écosite du Bourgailh, Ligue pour la protection des oiseaux, Domofrance, Passeurs d'arbres.

Directions municipales et Bordeaux Métropole

Direction de la transition écologique et des bâtiments, direction de l'enfance, direction animation de la ville et participation, Direction développement et aménagement (direction générale territoire sud BM), Centre espaces verts du pôle territoire sud BM.

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRE CLÉ

30 ha

de zone de quiétude à la Forêt du Bourgailh, soit 1/3 de la superficie de la fôret

La nature, je l'aime, je la respecte

À Pessac, l'ensemble des parcs, jardins et forêts publics tels que le Bois des sources du Peugue ou la Forêt du Bourgailh, soit 16 espaces de nature, font l'objet d'une règlementation pour permettre au public de profiter de ces lieux en toute quiétude et à la nature d'être préservée.

Affichés aux entrées principales, les règlements municipaux énumèrent les activités interdites :

- Pénétrer avec un véhicule motorisé (sauf véhicule de service),
- Dépasser 15km/h à vélo, trottinette, overboard ou avec tout autre objet roulant,
- Fumer ou vapoter,
- Déposer des ordures,
- Jeter des mégots et des papiers,
- Chasser et pêcher (sauf au parc Jozereau et au Bassin de Cap de Bos où la pêche No Kill est autorisée avec carte ou permis de pêche),
- Se baigner, même pour les animaux domestiques,
- Diffuser des bruits gênants (musique amplifiée, sirènes, klaxons, pétards...),
- Allumer des feux, barbecues ou feux d'artifice,
- Camper ou bivouaquer,
- Consommer des boissons alcoolisées,
- Proposer des activités commerciales, payantes ou activités de groupes de plus de 50 personnes sans autorisation préalable de la mairie.

Une forêt à respecter !

Site naturel boisé de 110 hectares ouvert au public toute l'année, la Forêt du Bourgailh propose des activités dédiées à la nature (sentier d'interprétation écologique, jardins du Bourgailh, serre tropicale...), de nombreux équipements sportifs en accès libre (bike park, blocs d'escalade, parcours fitness, Sthandistade, etc.) et un espace dédié aux familles (aire de jeux pour enfants, table de pique-nique, théâtre de verdure...).

Au printemps 2025, la Forêt du Bourgailh s'est dotée d'un nouveau règlement intérieur afin de protéger le site et sa biodiversité et de répondre aux nombreux usages. Il engage à rendre sensible et responsable la pratique de la marche ou de la course en empruntant uniquement les chemins aménagés et en respectant les six zones interdites au public, et à laisser le milieu intact après son passage en repartant avec ses déchets, sans ramasser de végétaux ni d'animaux. Il est aussi obligatoire de tenir les chiens en laisse sur l'ensemble de la forêt, pour permettre à la faune et à la flore de se développer en toute tranquillité.



CHIFFRES CLÉS

9 cours d'école végétalisées

2 138 m² déminéralisés

Végétalisation de neuf cours d'école

Comme chaque année, la Ville profite des vacances scolaires pour réaliser des travaux d'entretien, de rénovation et d'aménagement dans les écoles. L'été dernier, la Ville a désimperméabilisé et végétalisé neuf cours pour lutter contre les îlots de chaleur et les transformer en havres de verdure, avec la plantation d'arbres, de plantes vivaces et l'installation de potagers (dans la majorité des cas).

Plus agréables et plus saines, ces surfaces désimperméabilisées sont des outils pédagogiques pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à l'importance de la biodiversité et à l'action face au changement climatique.

Les enfants ont participé à la conception en dessinant leur « cour rêvée », pensée comme un véritable espace de pédagogie à ciel ouvert.

La lutte contre l'imperméabilisation des sols est une priorité. Toutes les cours d'écoles sont désormais végétalisées.

La Ville a reçu, le 21 novembre 2025 au palais du Luxembourg, le Prix de la participation, décerné par l'association Décider ensemble ! pour la consultation citoyenne qu'elle a mise en place en amont des travaux de végétalisation des places du centre-ville.



CHIFFRE CLÉ

33 centres de loisirs renouvelés « Refuge LPO »

Renouvèlement du dispositif Refuge LPO dans les A.L.S.H

La Ville est engagée depuis 2019 dans la démarche « Refuge LPO » portée par la Ligue pour la protection des Oiseaux, visant à préserver la biodiversité et à sensibiliser les habitants à la cause animale. Le dispositif « Refuge LPO établissement » concerne les structures périscolaires et les ALSH de Pessac, véritables lieux d'éducation à l'environnement. Entre 2021 et 2022, 100 % des structures, soit 33 au total, ont participé pour une durée de 3 ans, bénéficiant de coffrets pédagogiques, de 140 nichoirs et de matériel d'observation. Plus de 500 enfants ont été sensibilisés grâce à des animations menées par la LPO. Ce programme est reconduit progressivement depuis 2025 sur toute les structures du territoire pour continuer de favoriser l'accueil de la petite faune en milieu urbain et aider les enfants à devenir des citoyens acteurs de la transition écologique.

ET AUSSI...

Pessac, lauréate du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »

Décerné par l'Agence régionale de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine et par l'Office français de la biodiversité, ce prix salue l'engagement de notre Ville pour la nature et l'environnement en général. Celui-ci s'est concrétisé dès 2016 avec le programme « Agenda des solutions durables » et a été consolidé en 2023 par la mise en place de nombreux plans : Vélo, Écocité, cause animale, quatre saisons de l'écologie, etc. Le label TEN renforce la crédibilité de l'action municipale et va permettre de susciter une adhésion plus large encore des partenaires (institutionnels, associatifs) et du public pour de nouveaux projets. C'est donc à la fois une reconnaissance du travail accompli et une obligation à faire encore mieux demain.

Gîtes à chauves-souris

Dans le cadre du Budget participatif #4, ayant pour thème «Pessac Ville plus verte, plus nature», un habitant a proposé d'installer des nichoirs à chauve-souris dans les parcs, car il s'agit de la solution la plus écologique et la plus économique pour lutter contre les moustiques. Le projet a été retenu et une rencontre avec le porteur de projet a été organisée pour définir un protocole de mise en place des gîtes. Une étude a été commandée et réalisée par la LPO. Elle a permis d'identifier des sites propices à la pose de gîtes, à la fois dans les arbres et sur des bâtiments, et de soumettre des préconisations. Les 31 emplacements des gîtes ont ensuite été répartis sur cinq sites : coulée verte de Sardine, parcs Camponac, Cazalet, Fontaudin et Razon. L'association de l'Écosite du Bourgailh a assuré leur suivi pendant un an et a proposé au grand public deux animations sur le thème des chauves-souris.

Inauguration du parc du Serpent

Le parc du Serpent a été inauguré en juin 2025. Ce nouvel espace de 7 ha est composé de 300 mètres de coulée verte reliant Sardine, le stade Bougnard et l'avenue de Saige et 300 mètres le long du ruisseau du Serpent. Les nouveaux aménagements piétonniers et cyclables visent à dynamiser les quartiers environnants, à favoriser l'accès à la nature et renforcer la cohésion urbanistique. Ce parc est aussi au centre d'un corridor écologique qui reliera la coulée verte de Sardine au Bois de Saige, qui fait l'objet d'un projet d'aménagement dans le cadre du Projet de renouvellement urbain. À terme, le parc comptera 420 arbres, dont 190 nouveaux, et 11 000 plants arbustifs.

Les animations biodiversité à Cazalet

La nouvelle piscine Cazalet est installée dans un cadre naturel riche abritant un cortège d'espèces faunistiques et floristiques locales. Afin d'assurer la prise en compte de ces enjeux écologiques, GTM Bâtiments et la Ville ont obtenu la certification Effinature. Une écologue a accompagné le projet, de la conception à la livraison de l'équipement, en travaillant sur cinq thématiques, dont la sensibilisation du public. Des ateliers écologiques à destination du grand public ont ainsi été mis en place avec l'Écosite du Bourgailh : chasse aux arbres et arbustes le 29 octobre, astuces pour la faune en hiver le 29 novembre. D'autres ateliers suivront en 2026.

Un livret pour cultiver la nature et le lien social

Éric Bacque, jardinier du bailleur Domofrance chargé de l'entretien des arbustes et massifs des 22 hectares d'espaces verts de La Châtaigneraie-Arago, a eu l'idée d'éditer un livret sur la biodiversité du quartier. Financé par la Ville et Domofrance, ce livret, co-construit avec les enfants et les habitants du quartier et tiré à 800 exemplaires, a été offert à Noël aux élèves des classes qui ont travaillé sur le projet. Il se compose d'une présentation et d'un plan du quartier, d'un exposé détaillé de la faune et de la flore présentes sur place, de portraits d'habitants, d'une présentation des métiers liés aux espaces verts et à la nature et d'un lexique.

Le dispositif Passeurs d'arbres

Bordeaux Métropole et l'INRAe ont lancé en 2025 le dispositif « Passeurs d'arbres » auquel la Ville de Pessac a décidé de participer. Les Passeurs d'arbres sont des citoyens volontaires qui s'engagent pour prodiguer des conseils de plantation et sensibiliser à l'importance des arbres en ville. Plus de 300 personnes ont répondu à l'appel à candidature lancé par Bordeaux Métropole. Un an plus tard, 43 femmes et 26 hommes, départagés par tirage au sort, ont signé un contrat de deux ans, non rémunéré, et bénéficié d'une formation de cinq jours. Quatre Passeurs d'arbres ont animé des jeux à la Fête de l'arbre et de la biodiversité organisée en novembre dernier à Pessac. D'autres projets sont à l'étude pour l'année 2026.

POUR DEMAIN ?

L'ouverture du parc Alouette

La parcelle de l'ancienne propriété Thomasson est située à proximité immédiate du carrefour de l'Alouette. La Ville a souhaité reprendre la maîtrise de l'aménagement de ce site de 6 000 m², dans une logique de préservation écologique et de valorisation douce : maintien et renforcement des structures végétales existantes et de la mosaïque d'habitats, élimination des espèces exotiques envahissantes, élagage ciblé et conservation de l'alignement des platanes, gîtes potentiels pour la faune. La Ville souhaite aussi que ce parc puisse jouer le rôle de noyau secondaire, c'est-à-dire d'espace relais pour les espèces. L'ambition est de réaliser de nouveaux inventaires faunistiques et de labelliser la parcelle Refuge LPO.



FINALITÉ 4

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Nos défis collectifs : soutenir une dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, en préservant les ressources et les milieux naturels.
La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

> Réduire et valoriser les déchets

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

ACPI - ferme du Peugue, Étu'Récup, Épi'Sol, Syndicat de quartier de Brivazac-Candau, Syndicat de quartier de Chiquet-Fontaudin, Comité de quartier de Sardine, Syndicat de quartier 3M Bourgailh, Syndicat de quartier de Cap de Bos, Syndicat de quartier de Toctoucau, Thé O'Bulles, alliance territoriale «Agir ensemble», Université de Bordeaux, Université de Bordeaux Montaigne.

Directions municipales et Bordeaux Métropole

Direction de la transition écologique et des bâtiments, direction de l'enfance, Pôle prévention et gestion des déchets BM, direction des communs numériques BM.

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRES CLÉS

400
variétés de tomates

180
variétés de poivrons

70
variétés d'aubergines

50
variétés de piments

mises en terre

Une nouvelle ferme pédagogique







L'Association conservatoire pédagogie insertion (ACPI) a pour vocation principale la conservation de milliers de graines, plants et semences pour alimenter jardiniers professionnels et associations de conservation, généralement lors d'échanges de bons procédés. Elle cherchait depuis longtemps un terrain pour installer un conservatoire de légumes anciens.

En mai 2025, des terrains ont été mis à sa disposition par la Ville à la suite du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt.

Cette activité de maraîchage lui permet de servir ses deux autres vocations : la pédagogie et l'insertion de jeunes en situation de handicap léger. Elle apprend à ces derniers à étiqueter les variétés, récolter les fruits et conditionner les graines.

Côté pédagogie, les enseignants et les élèves de la commune peuvent désormais venir pour voir, toucher, « et aussi goûter ». Ce projet accompagne les enfants dans la découverte du vivant, de l'alimentation et du cycle des plantes tout au long de l'année scolaire. Il s'inscrit dans une progression saisonnière, de l'automne à l'été, combinant observation, manipulation, jardinage et découverte sensorielle. Pour chaque classe, quatre interventions sont proposées par l'association ACPI (Semaine du goût, bouturage-semis repiquage, semis, rempotage) permettant une progression cohérente et saisonnière, de l'automne au printemps. D'autres partenariats avec les centres de loisirs de la commune vont être développés dans ce même esprit pédagogique.



CHIFFRES CLÉS

45 %
des foyers pessacais équipés d'un composteur

76 %
en extra-rocade grâce aux distributions à domicile

93
tonnes de déchets alimentaires collectées depuis juillet 2025

Nouvelles bornes à déchets alimentaires

Conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé. Il concerne tous les professionnels et particuliers. L'été dernier, Bordeaux Métropole a déployé des bornes à déchets alimentaires en intra-rocade.

Biodégradable, cette matière naturelle est récupérée pour devenir du compost agricole ou du biogaz renouvelable (pour le chauffage ou l'électricité). Un cercle vertueux qui vise à rompre avec les pratiques existantes. Jusqu'à présent, ces déchets étaient en effet jetés dans les poubelles noires, puis brûlés.

Trier ses déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café…) permet d'alléger d'1/3 la poubelle noire et donc de réduire le bilan carbone.



CHIFFRES CLÉS

1,76
tonne de matériels recyclée à Pessac

119
élèves sensibilisés par une intervention pédagogique sur le numérique responsable

Une politique numérique responsable

Face aux défis que soulève le numérique dans la vie quotidienne de ses habitants et de ses agents, la Ville de Pessac a choisi de s'appuyer sur le service commun du numérique de Bordeaux Métropole, mutualisé avec 19 autres communes du territoire.

La politique numérique responsable de Bordeaux Métropole s'articule autour d'une vision globale visant un numérique « choisi et non subi », intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et éthiques. Cette stratégie repose notamment sur une politique de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs du territoire.

Ainsi, Pessac participe depuis trois ans au Mois de la collecte numérique avec deux points de collecte et des animations (fresque du numérique et atelier de réparation avec Étu'Récup). 1,76 tonne de matériels a été intégralement recyclée après collecte en 2025 et 119 élèves ont bénéficié d'une intervention pédagogique sur cette thématique.

Cette stratégie est articulée autour de six autres axes, dont une politique pour atténuer la fracture numérique, une politique d'achat responsable et une politique d'écoconception de services numériques, accessibles au plus grand nombre.

ET AUSSI...

Ateliers cuisine des 4 saisons de l'écologie

La Ville, en s'appuyant sur l'association Épi'sol, a proposé des ateliers cuisine dans son restaurant solidaire « Épi'Cez Tout ». Le premier atelier, qui portait sur le thème du « 0 gaspi », invitait à réduire le gaspillage alimentaire en apprenant à mijoter les restes de son frigidaire. Le second, programmé en juin 2025, apprenait à composer avec des fruits et légumes de saison en déclinant la tomate de l'entrée au dessert. Le troisième visait à réduire l'empreinte carbone de son alimentation en limitant sa consommation de viande à travers un atelier végétal. Outre la promotion d'une alimentation durable, ces ateliers visent à mixer socialement les publics et à partager un moment convivial.

Lutte contre le gaspillage de l'eau dans les restaurants scolaires

Dans le cadre de sa démarche Écocert, la direction de l'enfance a entamé un travail contre le gaspillage de l'eau dans les restaurants scolaires. Ces derniers proposent différentes actions pour que les enfants prennent l'habitude de se servir en fonction de leurs besoins : en fin de service, les carafes sont moins remplies ou les enfants vont remplir leur verre directement à la fontaine ou aux carafes mises à leur disposition sur un îlot dédié. Quand les enfants débarrassent leur plateau, leur verre doit être vide. L'eau restante des carafes est réutilisée pour le nettoyage du sol ou pour arroser le jardin pédagogique de l'école.

Opération 0 déchet dans 7 quartiers

Lors de la journée « Opération Zéro Déchet », coordonnée par la Ville de Pessac, samedi 20 septembre 2025, 283 kg de déchets ont été collectés au sein de sept quartiers de la ville : Brivazac-Candau, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Alouette, 3M Bourgailh, Cap de Bos et Toctoucau. Cette opération, menée avec succès, a bénéficié de l'engagement conjoint des comités de quartier, de l'association Thé O'Bulles et du Centre propreté de Bordeaux Métropole. Pas moins de 123 participants se sont mobilisés pour l'occasion, permettant de récolter 44 sacs de 100 litres de déchets recyclables, 32 sacs de 100 litres de déchets non recyclables, une centaine de bouteilles en verre ainsi que 5,7 kg de mégots.

Un pain local dans les écoles et pour les seniors

Dans le cadre de son cahier des charges restauration, la Ville demande au prestataire des achats locaux et Bio. Depuis janvier 2025, les restaurants scolaires et les seniors de la ville reçoivent du pain Bio frais fabriqué localement par la boulangerie de Saige, qui en débite 400 par jour. Un travail a été mené pour ajuster les quantités livrées par école. Les retours des enfants sont très positifs. Une fois par mois, un pain spécial leur est proposé : pain complet, au maïs… La boulangerie de Saige fournit également chaque année les brioches des rois, montrant ainsi tout son savoir-faire.

Petits pots de légumineuses dans les écoles

Les représentants de la commission menu se sont rendus à l'école La Farandole pour échanger avec les enfants sur les légumineuses présentes dans leurs repas et sur leurs bienfaits pour la santé : particulièrement riches en protéines végétales, en fibres, en minéraux et vitamines, elles sont pauvres en lipides et leur impact carbone est faible. Constatant que les légumineuses étaient méconnues, des pots de récupération ont été remplis de lentilles corail, haricots blancs coco, lentilles vertes, pois cassés et pois chiches et distribués dans chaque école. Des initiatives se développent aussi pour présenter des fruits et légumes issus de jardins potagers (d'écoles ou de parents d'élèves).

POUR DEMAIN ?

Restauration collective, des exigences de qualité renforcée

La délégation de service public (DSP) de la restauration collective de la Ville, confiée en 2022 à la société Sodexo, est renouvelée à cette dernière pour quatre ans, de 2026 à 2030. Le contrat signé en 2022 répondait déjà à diverses exigences de qualité, parmi lesquelles 60 % de matières premières issues de l'alimentation durable (dont 30 % de Bio au démarrage du contrat, puis 50 % la dernière année), un repas végétarien proposé quotidiennement, un repas pour la Terre pour tous les convives deux fois par mois, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la prise en compte du bien-être animal et la suppression du plastique. En 2026/2030, ces exigences sont renforcées, avec notamment 50 % de Bio (dont 70 % de local), 60 % de viandes, volaille et produits de la pêche valorisés ou certifiés HVE (Haute valeur environnementale), des viandes d'origine européenne uniquement, des fournisseurs signataires de la charte bien-être animal, l'utilisation de véhicules électriques, des producteurs situés à 2h15 maximum de la cuisine centrale, le renforcement du contrat avec les Détritivores pour la valorisation des déchets.

Un brico-van à la rentrée 2026 !

En 2025, l'alliance territoriale « Agir ensemble » a souhaité sensibiliser à la consommation durable pour réduire les achats neufs, augmenter le lien social et lutter contre la précarité. Partant du constat que les services de réparation existants à proximité des campus ne sont pas suffisamment connus et que l'offre y est insuffisante, l'alliance territoriale a proposé de financer un « brico-van » pour avoir un service de réparation de proximité de 1er niveau : visserie, écran de téléphone, petit matériel électronique, changement d'une roue de vélo ou de trottinette… Celui-ci sera aménagé par Étu'Récup. Un technicien à plein temps réalisera un diagnostic, réparera quand cela est possible ou réorientera vers un professionnel plus spécialisé. Il aura aussi pour mission d'animer des ateliers.

ANNEXES

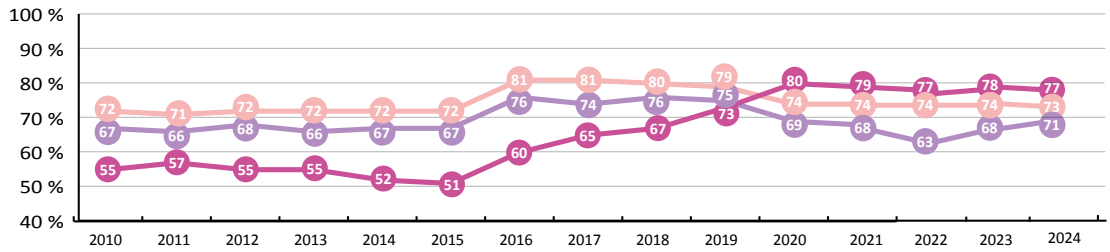
Les indicateurs de développement durable pour Pessac (année 2024)

Trouvez dans cette partie la présentation de 9 indicateurs développement durable pour Pessac, issus des propositions des membres du CESEL.



FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

Niveau de responsabilité des femmes à la Ville et au CCAS

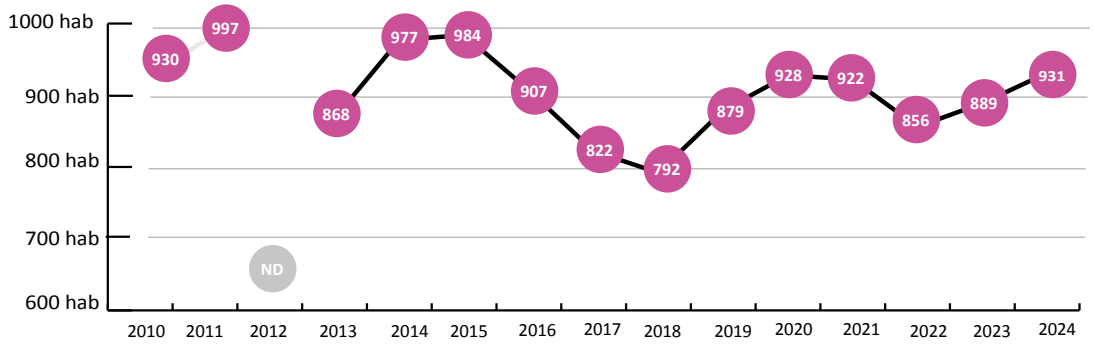


Pourcentage de femmes sur le nombre d'agents par catégorie (données année 2024)

Catégorie A : 73 % Catégorie B : 71 % Catégorie C : 77 %

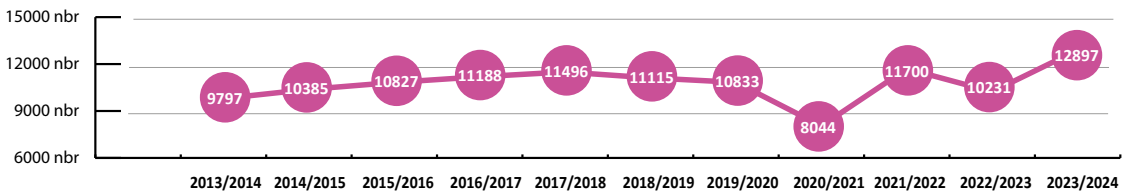
L'indicateur présente le pourcentage de femmes sur le nombre d'agents de chaque catégorie. Le taux de féminisation au sein de la Ville et du CCAS de Pessac s'élève à 76 %, toutes catégories confondues, alors qu'il est de 61 % dans la fonction publique territoriale au niveau national. Il est de 91% au CCAS et de 73 % à la Ville.

Nombre de Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale



Cet indicateur présente le nombre de jeunes pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale des Graves, chargée des problématiques liées à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans.
En 2024, ce nombre est à la hausse. 14 % des jeunes accueillis sont mineurs et la répartition garçons / filles est presque égale : 51% pour les garçons contre 49 % pour les filles.

Licenciés sportifs pessacais

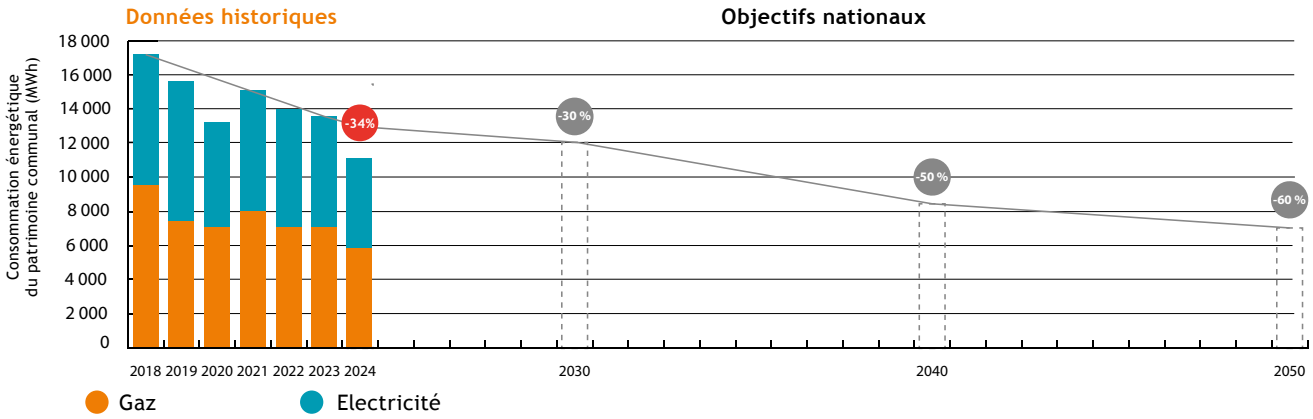


Cet indicateur totalise le nombre de licenciés sportifs dans les 80 clubs pessacais, toutes disciplines confondues. Le chiffre est en forte hausse par rapport à l'an dernier. Plus de 53,4 % des licenciés font partie des clubs omnisports.

FINALITÉ CLIMAT

Sobriété et efficacité énergétique

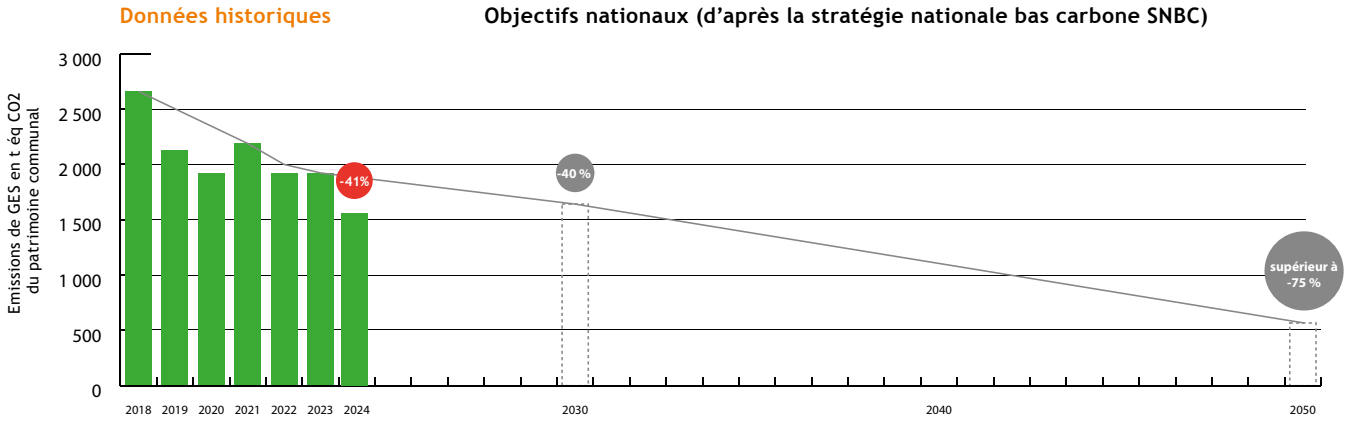
Une consommation d'énergie finale en baisse de 34 % par rapport à 2018



Grâce à une stratégie ambitieuse, notre commune a dépassé les objectifs nationaux en matière de sobriété et d'efficacité énergétique. Cette réussite repose sur la stratégie du plan Écocité mêlant la rénovation thermique des bâtiments publics, la modernisation de l'éclairage par des équipements LED et l'optimisation des usages. Le prochain objectif est de prolonger les efforts et en développant les énergies renouvelables décarbonées. Afin d'évaluer précisément l'impact des actions menées, indépendamment des fluctuations météorologiques, la consommation énergétique est corrigée des variations climatiques.

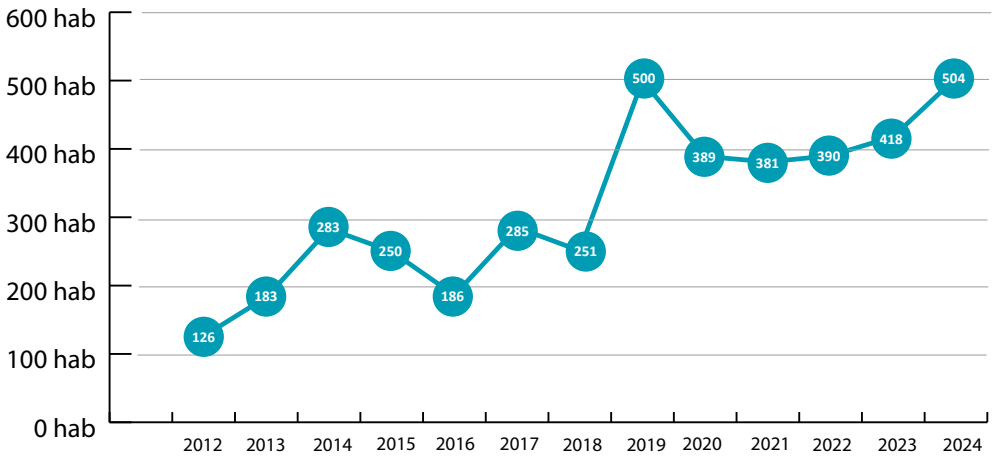
Atteindre la neutralité carbone

Une baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre de 41 %, en cohérence avec les objectifs de neutralité carbone



La neutralité carbone passe en premier lieu par une réduction des émissions de GES, notamment via la maîtrise des consommations énergétiques. Conjointement, les énergies fossiles sont progressivement remplacées par des sources renouvelables telles que le solaire photovoltaïque (sur Cap de Bos et G. Leygues) et la géothermie (G. Leygues et piscine Cazalet).

Nombre d'actes réalisés par les services de l'Espace Info énergie

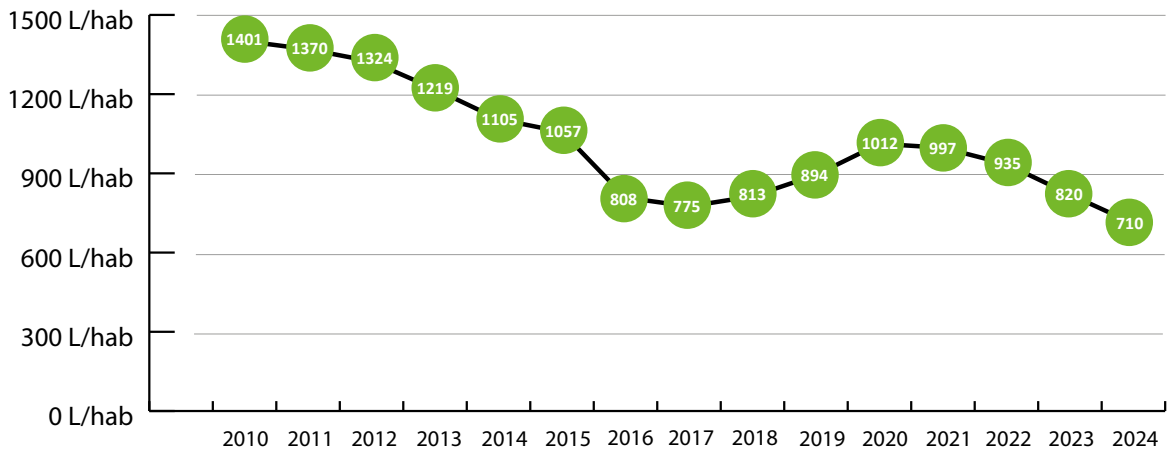


En partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville bénéficie des services de la plateforme Ma Rénov, par le biais d'une permanence en mairie 2 fois/mois (taux de remplissage de 86 % avec 81 rendez-vous en mairie) et d'une assistance téléphonique ou dématérialisée. L'indicateur présente le nombre de Pessacais ayant bénéficié de conseils par téléphone ou lors de visites à domicile pour un projet de rénovation globale. Cette année encore, la plateforme a enregistré de fortes demandes.



FINALITÉ NATURE ET BIODIVERSITÉ

Volume de consommation d'eau municipale (bâtiment, arrosage) appliqué à la population

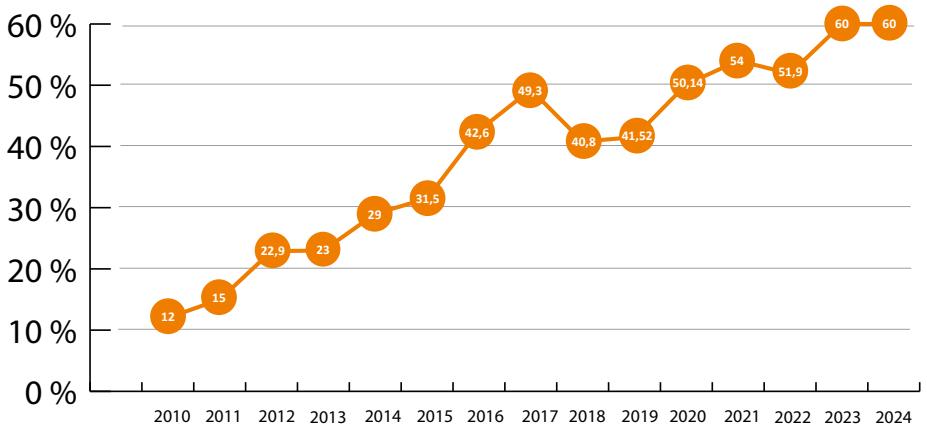


Dans le cadre de ses compétences, la Ville de Pessac consomme de l'eau dans les bâtiments municipaux, les parcs, les jardins et les terrains de sport. L'indicateur présente le volume annuel de cette consommation d'eau rapporté à la population.



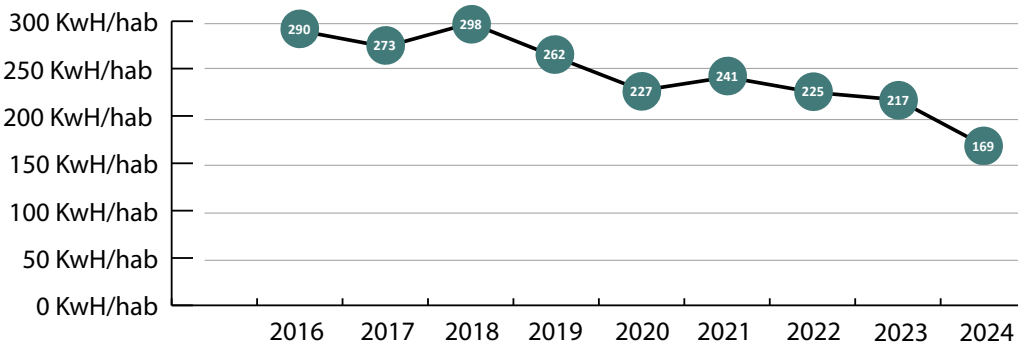
FINALITÉ PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Part à haute valeur environnementale des denrées de la restauration collective



L'indicateur présente la part du tonnage des denrées alimentaires de la restauration collective à haute valeur environnementale (issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de la production locale, périmètre Nouvelle-Aquitaine).
Le pourcentage est stable depuis 2023, avec un taux d'alimentation durable de 60 %.
Cependant, à l'intérieur de ce taux, les produits Bio sont passés de 37 % à 40 %, avec un objectif de 50 % pour 2026. De plus, dans ces produits Bio, le taux de produits dits locaux est passé de 45 % à 60 % et devrait atteindre 70 % en 2026.

Consommation énergétique ramenée à l'habitant



La consommation énergétique finale rapportée au nombre d'habitants, exprimée en kWh/habitant/an, est un indicateur clé pour évaluer l'impact des politiques en matière de transition énergétique.
Cet indicateur est en baisse de 25 % par rapport à 2016, pour atteindre 169 kWh/hab en 2024, son niveau le plus bas en 8 ans.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations Unies.

Ils constituent l'agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue "d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous".

Voici la liste de ces dix-sept ODD.



Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



Établir des modes de consommation et de production durables.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.



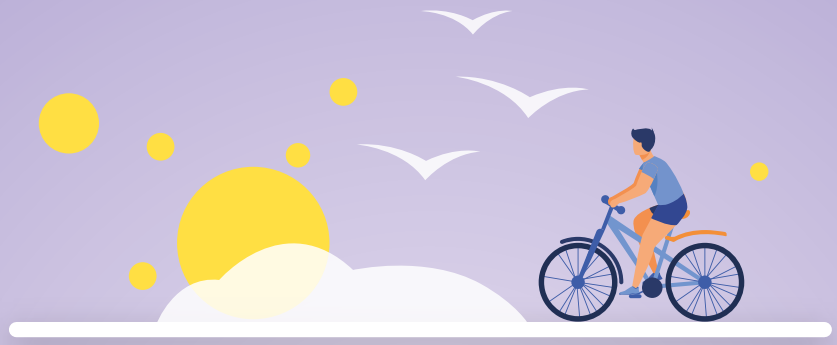
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.



Ville de
PESSAC



Consultez les rapports développement durable des années précédentes sur www.pessac.fr

Ce rapport est aussi le vôtre !
Une suggestion ? Un commentaire ?
Écrivez à la direction de la transition écologique et des bâtiments
accueil-dteb@mairie-pessac.fr

L'AGENDA des solutions durables de Pessac